PLR
Les Libéraux-Radicaux Jura

Groupe parlementaire

Postulat No : 365

Permettre aux réfugiés de travailler dans l'agriculture

Actuellement, la loi sur l'asile permet aux réfugiés autorisés à séjourner en Suisse, après trois mois, de chercher un emploi et de travailler en Suisse. Nous connaissons tous les difficultés liées à l'accession au marché du travail pour les réfugiés. Les chances d'obtenir un emploi sont très minces et le risque de se trouver sans emploi très grand. D'un autre côté, il est également légitime pour nous autres Jurassiens que les chômeurs de notre Canton ne soient pas concurrencés de manière inégale dans leur recherche d'un emploi.

Dès lors, que le secteur agricole de notre Canton subit de plein fouet les effets des baisses des matières premières ainsi que de son revenu, il pourrait être intéressant pour les réfugiés qui le désirent d'avoir une activité professionnelle et un encadrement dans le domaine agricole et pour les exploitants d'obtenir des ressources humaines afin d'accomplir leurs tâches.

Nous demandons donc au Gouvernement d'examiner la possibilité pour des réfugiés de travailler dans des exploitations agricoles et de voir si des besoins en main d'œuvre existent dans ce domaine et s'il est possible de créer un équilibre sans que cela n'occasionne de frais supplémentaires pour les collectivités publiques.

Delémont, le 27 avril 2016

Au nom du groupe PLR

Yann Rufer

Présidence: Alain Lachat, Le Montillat 100, 2953 Fregiécourt - 032 462 27 49 ou 079 219 54 58
Secrétaire-caissier: Pascal Haenni, Champ-de-Val 20, 2802 Develier – 032 422 27 31 ou 078 803 34 35